



## MAIRIE DE ST-DERRIEN

### INFORMATIONS MAI 2016

*Vous pouvez à tout moment vous inscrire en ligne sur le site internet de la commune pour recevoir le bulletin municipal par mail*

#### Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9h à 12h

Veillez noter que la mairie est fermée au public le mardi toute la journée.

☎ 02.98.68.52.44 Mail : [saint.derrien@wanadoo.fr](mailto:saint.derrien@wanadoo.fr)

Le Maire et les adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous. S'adresser à la mairie.

#### Numéros utiles

Médecin de garde **15 SAMU**, Pharmacie de garde : **3237**

Pompiers : **18** portable **112**, gendarmerie : **17**

Déchetterie de BODILIS : **02 98 68 99 99**

#### État-Civil

Naissance :

Théa SIFFIER, née le 2 avril 2016, à Brest

Nolan LEQUEUX, né le 20 avril 2016 à Brest

#### Urbanisme

Déclaration préalable déposée :

Yann MODOLO, Extension, Tréguerné

#### Ordures ménagères - Jour de collecte

Nous informons les nouveaux habitants que le ramassage des ordures ménagères a lieu chaque **vendredi matin**, merci de déposer votre conteneur la veille au soir.

#### Information sous-préfecture

Actuellement, le délai d'obtention, pour une carte nationale d'identité est de 2 mois.

#### Pardon de Saint-Derrien

Dimanche 22 mai, messe à 10h30, nous vous retrouverons au plan d'eau pour la procession. A partir de 12h, kig ha farz, qui sera servi à la salle polyvalente, possibilité de repas à emporter.

Venez nombreux !

### Foyer Ar Stivell

Le secteur du ponant organise un voyage à Erquy le 21 juin : inscription auprès du foyer avant le 31 mai 2016. Téléphone : 06.69.93.35.60

La journée cantonale de pétanque et domino aura lieu le 25 mai à Plougar, inscription auprès du foyer avant le 21 mai 2016.

### Chiens et chats errants

Depuis le 1er Janvier 2005, la communauté de communes du Pays de Landivisiau a pris la compétence de la fourrière animale et a construit à cet effet un chenil sur le site de la déchèterie de Kervennou à Bodilis (02 98 68 99 99). Sont admis, les chiens et chats en divagation portés à la fourrière par les agents habilités. Si l'animal n'est pas identifié, le délai de garde est de huit jours pleins ouvrés. Pour les animaux identifiés, le Fichier National Canin est consulté. Les maitres peuvent récupérer les chiens et chats aux heures ouvrables de la déchèterie, après paiement des frais de fourrière. Pour les animaux non adoptables, l'animal sera euthanasié. Si l'animal est déclaré adoptable l'adoption se fera par une association reconnue pour la protection animale.

### Ecole Saint-Yves : Inscriptions pour l'année scolaire 2016 / 2017

La directrice se tient à la disposition des familles pour l'inscription des enfants nés en 2013 et 2014. Prévoir le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant. Merci de prendre rendez-vous au 06.88.92.35.21

### Bibliothèque

Nous sommes une douzaine de bénévoles et nous vous accueillons **les mercredis de 17h à 18h30 et les samedis de 10h30 à 12h**. Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous demander notre avis.

Nous rappelons les tarifs annuels: **10€ pour une personne et 17 € pour une famille**.

### Maison Familiale Rurale de Plounevez-Lochrist

Etablissement de formations par alternance organise ses portes ouvertes : le mercredi 11 mai de 14h à 18h et le vendredi 20 mai de 16h à 20h

Pour tout renseignement : 02.98.61.41.30 ou [mfr.plounevez-lochrist@mfr.asso.fr](mailto:mfr.plounevez-lochrist@mfr.asso.fr)

### Lycée Cleusmeur

Journée portes ouvertes le vendredi 20 mai de 17h à 20h

### Lycée Saint Joseph

Le samedi 28 mai 2016 de 9 h à 13 h : le groupe scolaire « Les 2 rives » route de Pencran à Landerneau vous invite à participer à la matinée « portes ouvertes » pour découvrir les formations proposées dans l'établissement : 3<sup>e</sup> préparatoire aux formations professionnelles, 6 spécialités de Baccalauréat Professionnel et BTS.

## **Formation BAFA - BAFD**

Le Brevet d'Aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) vous permet d'encadrer des enfants et des adolescents pendant leurs vacances ou leur loisirs, comme bénévole ou salarié.

Pour tous renseignements et inscriptions : [www.ma-formation-bafa.fr](http://www.ma-formation-bafa.fr)

## **Syndicat mixte du Léon**

Permanence OPAH :

Mercredi 4 mai : de 10h30 à 12h, Mercredi 18 mai : de 10h30 à 12 h,

Landivisiau, Communauté de Communes, zone de Kerven.

Renseignement au siège du Syndicat Mixte du Léon - 8 rue de la mairie à Plouescat - 02.98.61.91.51 - Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Pour les propriétaires de résidence principales, se munir de ses 2 derniers avis d'imposition. **Attention, les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de la demande de subvention.**

Permanence ADIL :

Mardi 10 et mardi 24 de 9h à 12h, Communauté de Communes, zone de Kerven

Pour un projet d'accession à la propriété, prendre un rendez-vous préalable au : 02.98.53.23.24 ou 02.98.46.37.38.

Bourse aux logements :

Pour trouver un logement à louer ou proposer une offre de location : accueil au siège du Syndicat Mixte du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Et sur notre site internet [www.syndicat-mixte-leon.com](http://www.syndicat-mixte-leon.com) rubrique « trouver un logement ».

## **RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES**

Les prochaines permanences auront lieu en mairie de PLOUNEVENTER le jeudi 26 mai 9 à 12 heures.

Temps d'éveil à la salle de Sklerijenn - Eveil au mouvement et au jeu : jeudi 12 mai

Temps d'éveil : jeudi 26 mai.

Permanences à LANDIVISIAU : Du lundi au vendredi (9h/12H30 13H30/17h)

Permanences soirée (de 17h à 20h, sur RDV) les mercredi 4 et 18 mai, les jeudis 12 et 24 mai

Permanences midi (de 12h30 à 13h30) tous les vendredis du mois.

Vous pouvez nous contacter au 02.98.24.97.15 ou par mail : [rpam.paysdelandivisiau@gmail.com](mailto:rpam.paysdelandivisiau@gmail.com).

## **ANNONCES**

- MEEL SERVICES : Rénovation et neuf, création de salle de bains, carrelage, électricité, cloisons sèches.  
Eric LAGEAT 06.73.76.19.32 ou [lageateric@orange.fr](mailto:lageateric@orange.fr)

*NB : Les articles à faire paraître dans le bulletin municipal sont à déposer en mairie avant le 20 de chaque mois.*

**ACCUEIL DE LOISIRS**  
**ST-DERRIEN - ST-SERVAIS - PLOUVENTER**  
**Portable : 06.66.43.46.42**

**SALLE POLYVALENTE A SAINT SERVAIS**

Mercredi 4 mai  
Tout en couleur



Mercredi 11 mai  
L'univers exotique

Mercredi 18 mai  
Multi activités en extérieur



Mercredi 25 mai  
Surprise fête des mères

# Comité d'animation

## Concours de pêche et de pétanque

Le comité organise le Dimanche 22 Mai le traditionnel concours de pêche à la truite et de pétanque. Ce jour est également le jour du pardon de Saint-Derrien.



### Le concours de pêche à la truite :

Se déroule en 2 manches : le matin de 10h00 à 12h00 et l'après-midi de 14h00 à 16h00. La pêche se déroule sans bouchon et à l'appât naturel.

Les inscriptions se feront sur place à partir de 9h00.

Tarifs : 5 euros pour la matinée, 3 euros pour la manche de l'après-midi et 7 euros pour l'inscription à la journée. Gratuité pour les enfants de 11 ans et moins.



### Le concours de pétanque en doublettes

L'après-midi, sur le terre-plein situé derrière l'église, se déroulera un grand concours de pétanque en doublettes ouvert à toutes et tous.

Jet du bouchon à 14h30. Mises + 30% + trophées. Inscriptions sur place à partir de 13h30

### A midi

Une restauration sur place est prévue.



Venez nombreux !

### Autres dates à retenir :

14 Juillet : concours international de godilles au plan d'eau

4 Septembre : balade à vélo

# ESSOR BRETON

## Passage de « l'essor breton » à Saint-Derrien

Le Jeudi 5 Mai, la course cycliste passera sur la commune lors de la première étape reliant Plouneventer à Bodilis.

Un premier passage sur la commune aura peu après 13h00 pour le départ fictif.

Les coureurs repasseront une seconde fois vers 13h30 après leur départ lancé sur la RD32 à hauteur du panneau AVENTURA.

## Sens de la course :

Les coureurs viendront de Plouneventer. A *Lesvéoc* ils tourneront vers la gauche en direction de Lesneven. Puis à Bellevue ils tourneront vers le bourg, et prendront la direction de *Lesvéoc* et de Landivisiau.

## Circulation-Précautions :

Une petite gêne peut être occasionnée par le blocage de la circulation pendant la tranche horaire 13h-14h. Par précaution il est conseillé d'avancer ou de retarder vos déplacements avant ou après ces horaires.

Un petit rappel des précautions à prendre avec les enfants en bas-âge ou lors des prises de vue est utile : l'accident ou l'incident durant une course cycliste peuvent survenir.

Nous recommandons également de garder les chiens en dehors de la course.

